Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 022-212203905-20260710-20260511-DE

Mairie de Yvias
Côtes d' Armor

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-six, le dix juillet à 20 heures 00, en application des articles L.283 à L.293 et R. 148 du code électoral, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la Présidence de Mme LE GRAET Karine, Maire de Yvias dans la salle du Conseil Municipal,

Date de la convocation : 23 juin 2026

Étaient présents : LE GRAET Karine, COLLET Philippe, EON Catherine, CARRIER Jean, GRANAL Delphine, LE MEUR Daniel, LIBOUBAN Nicolas, ANDREUX Muriel, DELVALLEE Bruno, LE MEUR Anne-Marie, JOUBIN David, PERROT Hélène, TICOS Bruno, ZIEGELMEYER Marie-Claire

Procuration : LE GONIDEC Julie à LE GRAET Karine

Nombre de conseillers : En exercice : 15 Présents : 14 Votants : 15

Secrétaire de séance : M. COLLET Philippe

DÉCISION MODIFICATIVE n°1 : COMMUNE,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'adopter ces opérations budgétaires :

Fonctionnement

Dépense
Chapitre 65 – Compte 65818 : - 109,00 €

Fonctionnement
Chapitre 67- Compte 673 : + 109,00 €

Le Maire,

MAIRIE D'YVIAS

Karine LE GRAET